

Le tableau 46 montre le produit de la taxe spéciale de 5 p.c. imposée en 1933 à la source même de l'intérêt ou des dividendes versés par des débiteurs canadiens à des non-résidents du Canada, et sur les intérêts et dividendes reçus par des résidents canadiens sous forme de coupons ou chèques au porteur, quand ces paiements sont faits par des débiteurs canadiens, avec ou sans option en numéraire étranger, et quand ces coupons ou chèques sont réalisés dans une devise qui commande une prime sur les fonds canadiens. Ces recettes sont classifiées par provinces, aucune autre classification n'étant possible.

**46.—Montant ajouté à la caisse publique par l'impôt spécial de 5 p.c. sur les intérêts et les dividendes pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1935.**

Province.	Montant de la taxe encaissé.	Pourcentage du total.
	\$	p.c.
Ile du Prince-Edouard.....	186,857	3.21
Nouvelle-Ecosse.....	42,047	0.72
Nouveau-Brunswick.....	6,284	0.11
Québec.....	1,413,800	24.31
Ontario.....	3,830,920	65.86
Manitoba.....	52,705	0.91
Saskatchewan.....	6,590	0.11
Alberta.....	38,546	0.67
Colombie Britannique.....	238,686	4.10
Yukon.....	-	-
<b>Totaux.....</b>	<b>5,816,435</b>	<b>100.00</b>

**Sous-section 3.—Capital étranger engagé au Canada et capital canadien engagé à l'étranger.\***

Le Bureau Fédéral de la Statistique prépare chaque année une estimation du capital étranger au Canada et du capital canadien à l'étranger. Bien que ces calculs aient été soigneusement basés sur les meilleures données possibles ils sont sujets à une certaine marge d'erreur et ne doivent être considérés que comme donnant une idée approximative de la situation. Les informations sur cette partie intéressante du mouvement des capitaux se perfectionnent d'année en année et le Bureau est actuellement à procéder à une revision complète et à une extension de ce relevé. En attendant, les chiffres donnés sont les plus récents connus, ceux du 1er janvier 1934. Les chiffres des années antérieures paraissant aux pp. 891-892 de l'Annuaire de 1933 et p. 963 de l'Annuaire de 1934-35. Il est estimé que la somme des capitaux britanniques et étrangers engagés au Canada le 1er janvier 1934 était de \$6,813,361,255. De cette somme, \$2,734,197,116 représentaient les capitaux anglais, \$3,983,231,015 les capitaux des Etats-Unis et \$95,933,124 les capitaux de différents autres pays.

Il faut aussi se rappeler que les Canadiens ont placé à l'étranger des capitaux considérables. Le Bureau estime que les engagements de capitaux canadiens en d'autres pays s'élevaient à \$2,028,787,000 au commencement de 1934, ce qui est près de 30 p.c. de tous les engagements de capitaux étrangers au Canada. De ces capitaux canadiens \$1,254,246,000 étaient placés aux Etats-Unis, \$109,997,000 en Grande-Bretagne et \$664,544,000 en d'autres pays (tableau 48).

\* Révisé par Herbert Marshall, B.A., F.S.S., chef de la Division du Commerce Intérieur du Bureau Fédéral de la Statistique. Une liste des publications de cette division est donnée au chapitre XXIX, sous "Commerce Intérieur".